



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE**

Séance du 26 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six juillet
à 20 heures 30, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie
sous la présidence de Monsieur Denis TURREL,
au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière du 19 juillet 2018

Délibération N°05 07 18	Projet de collaboration entre l'office de tourisme intercommunal et l'ISTHIA / Université Toulouse Jean Jaurès
----------------------------	--

Etaient présents : AUDOUBERT Michel, BARBERO Michel, BAROUSSE Stéphane, BOUVIER Claude, BROS Bernard, CARRASCO José, CAZARRE Max, CESAR Jean-Claude, COMA Marianne (remplaçante de HALIOUA Jean-Louis), COT Jean, DEGA Gilbert (remplaçant de BERNARD Marie-Christine), DELSOUC Marc, DUPONT Michèle, FERRAGE Pierre, FORGET Éric, GALY Maurice, GAY Jean-Louis, GILAMA Chantal, GRAGLIA Fabrice (remplaçant de DEDIEU-CASTIES Françoise), GREGOIRE Anne-Marie, LEFEBVRE Patrick, MASSARUTTO Patrick, MAURY Robert (remplaçant de DEVIC henri), MEDALE GIAMARCHI Claire, MESBAH-LOURDE Pascale, MICHEL Robert, NAYA Anne-Marie, RACCA Jean-Pierre, RIAND Sandrine, SEGUELA Jean-Louis, TURREL Denis, VEZAT-BARONIA Maryse, VIGNES Michel

Pouvoirs : AUDOUBERT René (pouvoir donné à AUDOUBERT Michel), BRUN Karine (pouvoir donné à LEFEBVRE Patrick), DANES Richard (pouvoir donné à FORGET Éric), DEJEAN Daniel (pouvoir donné à MASSARUTTO Patrick), DEJEAN Henri (pouvoir donné à BOUVIER Claude), LEMASLE Patrick (pouvoir donné à NAYA Anne-Marie), MAILHOL Béatrice (pouvoir donné à MEDALE GIAMARCHI Claire), SALAT Éric (pouvoir donné à VEZAT-BARONIA Maryse)

Etaient Excusés : BEDEL Philippe, BENARFA Ali, BIBES-PORCHER Ghislaine, CARRERE Gérard, COSTES Alexandra, DELAVERGNE Evelyne, FAUSTINI Marie-Claire, FEUILLERAC Jean-Paul, GRYCZA Daniel, ISRAEL Pierre, LEBLANC Daniel, LIBRET-LAUTARD Madeleine, SENECLAUZE Christian, SUZANNE Colette, TEMPESTA Marie-Caroline, VIEL Pierre,

Secrétaire de séance : BAROUSSE Stéphane

OBJET : Projet de collaboration entre l'office de tourisme intercommunal et l'ISTHIA / Université Toulouse Jean Jaurès

Monsieur le Président expose aux membres de l'assemblée :

Les chercheurs de l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (ISTHIA) ont développé un outil capable de mesurer avant et pendant un projet touristique, sa capacité à participer au développement territorial. Il permet notamment de faire un état des lieux et un diagnostic économique d'un projet dans la perspective de sa mise en tourisme. Il est développé dans le cadre de la randonnée.

Ils proposent donc que leurs étudiants en Master (année 2018-2019) mènent un projet d'étude sur le territoire de la communauté de communes pour :

- Réaliser un état des lieux de la randonnée sur le territoire ;
- Etablir un diagnostic : qualification des sentiers comme outil de développement touristique, analyse du potentiel en termes de retombées économiques...
- Formuler des préconisations / propositions de solutions opérationnelles adaptées au territoire.

La mission durera environ 6 mois (octobre à avril) et donnera lieu à la signature d'une convention d'études.

Seule une participation financière est demandée pour couvrir les frais de déplacement sur le terrain de 25-30 étudiants. Une somme de 3 000€ à 5 000€ sera à mobiliser au titre du Budget primitif 2019. En effet, l'Université fait l'avance des frais et la participation n'est facturée qu'après remise de l'étude.

Vu l'avis favorable du bureau en date du 12 juillet 2018,

Entendu l'exposé du Président,

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le projet de collaboration entre l'Office de Tourisme Intercommunal et l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (ISTHIA) ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'étude et tout acte en conséquence de la présente ;
- D'INSCRIRE les crédits nécessaires au bon déroulement de cette collaboration au Budget Primitif 2019 de l'office de tourisme intercommunal.

Pour copie conforme,
Adopté à l'unanimité

Le Président,

Denis TURREL

Délibération publiée,
transmise au Représentant
de l'Etat et certifiée exécutoire
à compter du 31.07.2018...

